



Procès-verbal

Commission Fédérale de l'Engagement

Réunion du :	Mardi 13 mai 2025
À :	10h – 13h – FFF
Présents :	MMES. Delphine Benoit, Béatrice Clavel Inzirillo, Pascale Evain, Véronique Lainé, Catherine Moyon de Baecque, Hélène Schrub, Amel Bouzoura. MM. Philippe Gallé, René Latapie, Jean Bernard Marie Moles, Pascal Rigo, Antonio Teixeira, Pascal Tranquille, Jean-François Vilotte.
En visioconférence :	MMES. Charlotte Logeais, Joëlle Monlouis. MM. Guy Glaria, Pierre Guibert, Alexandre Mulliez, Pascal Parent, Michel Raviart, Gérald Simon.
Excusés :	MME. Cécile Ottogalli. MM. Jérôme Belaygue, Hubert Fournier, Sylvain Grimault, Jean-Louis Borloo.
Assistent à la séance :	MMES. Ophélie Soudre, Marine Ecobichon, Elisabeth Bougeard Tournon MM. Guillaume Naslin, Patrick Pion, Matthieu Robert

I. Ouverture et introduction par la Présidente de la Commission, Hélène Schrub

En tant que présidente de la Commission Fédérale de l'Engagement, Hélène Schrub souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la commission et en particulier aux deux derniers nouveaux membres Mme Cécile Ottogalli et M Pascal Rigo. La présidente propose à Monsieur Rigo de se présenter, Mme Ottogalli est excusée.

Elle annonce l'ordre du jour.

II. Présentation des comités thématiques par les co-président(e)s

Hélène Schrub invite les co-présidents de chaque comité thématique à présenter la composition respective de ces derniers. Les membres des comités ont été proposés par les co-président(e)s et la direction de l'Engagement.



1. Comité 1 – comité de lutte envers les violences et les discriminations (CLEVED)

La présentation est réalisée par les deux co-présidents : Antonio Teixeira et JB Moles.

2. Comité 2 - insertion, inclusion, citoyenneté

La présentation est réalisée par les deux co-président(e)s : Béatrice Clavel Inzirillo et Pascal Tranquille.

Amel Bouzoura, directrice de l'Engagement remercie les deux co-présidents et rappelle la récente publication de l'ouvrage de Béatrice Clavel Inzirillo et Lionel Souche, Le football, un acteur éducatif ? Enjeux pédagogiques et sociétaux. Elle précise que la préface a été rédigée par Philippe Diallo et la postface par Jean-Louis Borloo.

Béatrice Clavel Inzirillo remercie Amel Bouzoura et la FFF pour ce soutien. Elle présente son livre à l'ensemble des membres de la commission. Elle précise qu'il résulte du travail collectif mené depuis plusieurs années et qui faisait suite à une commande de la Fédération sur la mesure de l'impact éducatif et social du football.

3. Comité 3 - politiques environnementales

La présentation est réalisée par la co-présidente Charlotte Logeais, Michel Raviart est excusé.

4. Comité 4 - mixité et féminisation

La présentation est réalisée par la co-présidente Pascale Evain, Cécile Ottogalli est excusée.

Hélène Schrub remercie les co-président(e)s pour la présentation de la composition des différents comités et précise que Pierre Guibert, vice-président de la Commission Fédérale de l'Engagement est par définition invité sur l'ensemble des réunions des comités afin d'être le liant entre les travaux.

La parole est donnée à Jean-François Vilotte, directeur général de la FFF. Il salue les nouveaux membres de la commission et est ravi de pouvoir compter sur leur expérience et leurs compétences. Il rappelle les nombreux projets et initiatives à conduire et sait qu'ils seront sources de nouvelles propositions pour avancer et surprendre positivement les différents publics de la Fédération.

III. Actualités du plan d'engagement – Amel Bouzoura

Amel Bouzoura propose de faire un point sur les différents sujets « transverses » de l'engagement avant un point plus spécifique sur chacun des quatre axes.

1. Sujets transverses

a. *Référents engagements des ligues*

La directrice de l'Engagement évoque la réunion en visioconférence des référents Engagement des Ligues qui s'est déroulé le 6 mai 2025. Elle avait pour objet de faire un état d'avancement sur le déploiement et d'échanger autour des freins et difficultés rencontrés. Elle précise la forte mobilisation de l'ensemble des référents.



Amel Bouzoura avance quatre points à retenir :

- Une disparité de mobilisation entre les ligues : forte mobilisation pour certaines contre une mobilisation quasiment inexistante à ce stade pour d'autres.
- Une bonne coordination entre les référents administratifs et les techniciens lorsque la mobilisation fonctionne.
- Un nécessaire ajustement en 2025-2026 sur la collaboration avec les associations partenaires de la FFF.
- Allocation de moyens dédiée à la communication souhaitée par un certain nombre de référents pour valoriser les différentes actions.

La prochaine étape avec les référents se déroulera à Clairefontaine fin juin lors d'un séminaire afin de réaliser le bilan de la saison et mettre en œuvre la suivante.

b. Les collaborations associatives

La directrice de l'Engagement présente un bilan encourageant concernant les collaborations associatives débutées en novembre 2024. Avec leur maillage territorial, Colosse aux pieds d'argile et Football Ecologie France sont les associations les plus sollicitées par les ligues, les districts et les clubs. La direction de l'Engagement organisera courant juin des rendez-vous de bilan de la collaboration avec chacune des associations partenaires.

c. Evaluation et mesure d'impact

Les politiques fédérales de l'engagement sont vérifiées et mesurées. Amel Bouzoura avance en premier lieu la mise en œuvre de la procédure de vérification par l'association française de normalisation (AFNOR) pour l'année 2025. Après un travail de revue des déclarations, l'AFNOR effectuera comme la saison passée une mesure du déploiement du plan d'engagement dans les territoires.

En second lieu, la directrice de l'Engagement rappelle que la FFF se fait accompagner par l'Agence Phare pour mesurer l'impact social du football avec l'objectif de lancement de l'observatoire de l'impact sociétal du football en septembre prochain. Elle précise que ce travail vient compléter la nouvelle édition du panorama sociétal du football français réalisé par le Fondation du football.

d. Mise en place d'un Carré citoyen au Festival Foot U13 Pitch

Amel Bouzoura poursuit et annonce la mise en place du « Carré citoyen » sur la finale nationale du Festival Foot U13 Pitch qui se déroulera à Capbreton le 7 et 8 juin. L'objectif étant de communiquer auprès des jeunes, des éducateurs et éducatrices et des parents, sur les quatre axes du plan d'engagement à travers un parcours ludo informatif et avec le soutien des associations partenaires.

Elle conclut ce point d'actualités sur les sujets transverses de la direction de l'engagement et invite les responsables de chaque pôle à réaliser un point spécifique.



2. Point spécifique axe 1 Lutte contre les violences et les discriminations – Ophélie Soudre

Ophélie Soudre, responsable lutte contre les violences et les discriminations au sein de la Direction de l'Engagement prend la parole et revient sur les actualités de l'axe « Prévention et lutte contre les violences et discriminations » :

- a. Le 24 mai 2025, lors de la finale de Coupe de France Hommes au Stade de France une « safe place » sera mise en place pour la première fois par la FFF avec le soutien des associations Her Game Too et France Victimes. Il s'agit d'un endroit sécurisé pour les personnes victimes de violences et de discriminations autour du match. Une communication par email et sur site sera mise en place en amont et pendant la finale.
- b. A l'occasion de la journée mondiale contre les LGBTphobies (17 mai), une communication sera adressée à l'ensemble des clubs les invitant à se mobiliser autour de cette journée avec la mise à disposition d'outils pour organiser une action de sensibilisation.
- c. Les modules de e-learning « *protéger nos licenciés et licenciées* » et « *promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations* » sont en cours de mise à jour avec l'IEFF et le soutien du comité Lutte contre les violences et les discriminations ainsi que les associations partenaires. Ces modules seront intégrés dans les parcours de formation des arbitres, des délégués et des observateurs d'arbitres.
- d. La création de deux nouvelles fiches du programme éducatif fédéral (PEF) sur l'identification des comportements inappropriés et les violences sexistes et sexuelles avec le groupe de travail PEF et l'association Colosse aux pieds d'argile.
- e. L'honorabilité : Ophélie Soudre rappelle que le travail est en cours concernant le travail d'interconnexion des systèmes d'information de la FFF et du ministère des sports afin de réduire le délai de traitement des licenciés concernés par le contrôle d'honorabilité. Dans le même temps, une évolution de l'article 85 des règlements généraux de la FFF sera proposée à l'AG de juin après avoir été validée par le Comex, cette évolution permettra à la Fédération de traiter directement les cas de personnes positives soumises au contrôle d'honorabilité.

Pascale Evain, intervient en insistant sur la nécessaire pédagogie dont il faudra faire preuve auprès des présidents des ligues concernant l'évolution de l'article 85.

Antonio Teixeira, précise que le sujet est porté depuis quelques temps par les présidents de ligues. Il rapporte un besoin de centralisation au sein de la Fédération pour avoir un traitement identique. Sous réserve de validation lors de l'Assemblée Générale du 14 juin, la seconde étape sera la bonne transmission des informations entre les différents échelons.

Pascal Parent, indique qu'il est intervenu à ce sujet lors du dernier COMEX et souligne qu'il faut aller dans le sens de la centralisation et avoir une uniformité des sanctions prises au niveau fédéral. Il souligne que l'évolution mentionnée est positive mais alerte sur son application compte tenu des modes de fonctionnement de chaque ligue.



Jean-François Vilotte confirme que cette réforme vise à simplifier et responsabiliser. Il précise la doctrine fédérale qui sera mise en œuvre : si le croisement des SI honorabilité était positif sur une licence, toutes les licences du mis en cause ont vocation à être suspendues – y compris celle de joueur. Il rappelle l'objectif de prévenir la réitération des agressions, tout en prenant en compte le respect du principe du contradictoire. Cependant, la prévention des risques doit primer. S'il y a une erreur sur la personne, le sujet sera traité au niveau fédéral et il y aura une information auprès des ligues sur les décisions prises. Par ailleurs, la Fédération n'a pas à apprécier le bon ou le mauvais fondement de la licence déclarée positive. Pascal Tranquille s'interroge sur les territoires frontaliers et la possibilité pour un individu suspendu de licence sur un territoire d'exercer sur un autre territoire frontalier. Jean-François Vilotte rappelle le principe de la territorialité des lois.

Patrick Pion, alerte sur le cas des personnes sans licence encadrant les jeunes catégories. Jean-François Vilotte confirme l'importance de traiter ce sujet puisque ces personnes échappent au croisement de l'honorabilité.

La présidente de la commission redonne la parole à Ophélie Soudre. Elle présente deux projets transverses pour lesquels l'élue référente est Hélène Schrub. Le premier est un groupe de travail sur un « plan d'action contre les violences dans et autour des stades ». La présidente explique que l'objectif est de présenter ce plan d'action au COMEX du 13 juin.

Philippe Gallé, souligne l'importance de la coordination du plan d'action et de ne pas le noyer avec de nombreuses initiatives locales. Il souligne l'importance de se coordonner avec la commission de l'arbitrage. Hélène Schrub précise qu'Antony Gautier, directeur de l'arbitrage, a été missionné sur la partie arbitrage et qu'il est naturellement associé aux travaux du groupe de travail sur les violences.

Jean-François Vilotte indique qu'une collaboration avec le ministère de l'intérieur concernant la protection des arbitres est mise en œuvre suite aux différentes agressions et menaces dont ont été victimes certains arbitres. Ainsi, un certain nombre de mesures vont être mises en œuvre : formation à l'usage des réseaux sociaux ; traitement prioritaire par les services de police des appels des arbitres ; une convention nationale déclinable au niveau départemental afin que des conventions soient conclues pour organiser la coopération entre la préfecture, les services de sécurité publique et les districts afin notamment de cibler les rencontres à risque..

Gérald Simon, souhaite que le Conseil national d'éthique et de déontologie se penche sur ces questions et qu'un lien soit créé avec la Commission Fédérale de l'Engagement.

Béatrice Clavel Inzirillo revient sur les actions envisagées du plan d'action violences. Elle évoque le recensement des actes d'incivilités et de violences dans et autour des stades est un facteur important pour mesurer la question de la violence et l'efficacité des actions. Elle indique que le comité Citoyenneté, Insertion, Solidarité est intéressé par ce point pour le mettre en relation avec l'observatoire de l'impact sociétal du football. Elle est également intéressée par le travail mené en collaboration avec le ministère de l'intérieur et avance qu'il y a de nombreux axes transverses.



Hélène Schrub présente le deuxième groupe de travail sur le plan d'action contre les violences sexistes et sexuelles et donne la parole à JB Moles.

f. Tournoi des fiertés – 18 mai

JB Moles, co-président du Comité Lutte contre les Violences et les Discriminations, présente le Tournoi des Fiertés :

- Il rappelle que c'est une première historique pour la FFF d'organiser un tel tournoi concernant la communauté LGBTI et souligne une volonté progressiste de la Fédération.
- De nombreuses personnalités en présence du président de la FFF, Philippe Diallo sont attendues telles que, la ministre des sports, Marie Barsacq et Mathias Ott, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH).
- Ce tournoi parrainé par Olivier Rouyer, ancien footballeur professionnel ayant fait son coming out incarne plusieurs fiertés pour la communauté LGBT : la fierté d'être soi-même, la lutte contre l'exclusion portée par le CLEVED, et pour tous, la revendication du droit de jouer sans crainte de moqueries ou violences.

JB Moles présente des chiffres sur la non-binarité de la société. Il précise également qu'il y a eu un engouement des équipes à participer à ce tournoi et que cet empressement marque la grande attente de la société sur la lutte contre les LGBTphobies. Le 18 mai le slogan sera « *Jouons ensemble avec fierté* ». Il annonce aussi que les démarches pour organiser une 2^e édition sont déjà engagées.

Amel Bouzoura remercie JB Moles et indique la symbolique de ce tournoi qui illustre l'ouverture de la Fédération au monde qui l'entoure.

Catherine Moyon de Baecque souligne la nécessité de valoriser l'action de la FFF sur ce sujet et que le respect des différences est une priorité. Elle réitère l'importance de lutter contre toutes les violences.

La présidente propose de passer directement au tour de table des comités suivants, le comité Lutte contre les violences et les discriminations ayant déjà présenté son actualité principale.

IV. Tour de table des comités

1. Comité Insertion, inclusion, citoyenneté

Béatrice Clavel Inzirillo et Pascal Tranquille prennent la parole et reviennent sur les différents axes de travail :

- La solidarité : elle indique que le comité s'inscrit dans la continuité des actions et la poursuite du partenariat avec l'AFM téléthon comme axe fort de la stratégie solidaire.
- L'insertion professionnelle avec la poursuite de la mobilisation du football dans le cadre du déploiement de l'opération « Du Stade vers l'Emploi » avec France Travail et l'animation du réseau des éducateurs socio sportif avec 80 postes dédiés.
- L'inclusion, avec les actions solidaires comme celles entreprises à destination des personnes réfugiées, mais également sur l'inclusion des personnes en situation de handicap avec la signature



prochaine du renouvellement des conventions avec la Fédération française handisport (FFH) et la Fédération française du sport adapté (FFSA).

Pascal Tranquille précise que le soutien financier n'est pas du même montant pour les deux fédérations, il aimerait rétablir ce déséquilibre.

Béatrice Clavel Inzirillo et Pascal Tranquille s'accordent sur le souhait de coordonner les actions territoriales dans les ligues et les districts selon le cadrage national mis en place et que les conventions mentionnées seront facilitatrices.

Hélène Schrub confirme que l'objectif de la stratégie fédérale d'engagement est de poser un cadre et une direction qui pourront être dupliqués dans les territoires.

- Béatrice Clavel revient sur le dernier axe, la citoyenneté et l'éducation, qui s'appuie sur tous les programmes pédagogiques fédéraux tels que le PEF (Programme Educatif Fédéral) ou Open Football Club (OFC) piloté par le Fondation du Football, avec l'objectif d'une continuité et d'une cohérence éducative avec l'école. Elle annonce la poursuite des travaux entrepris en 2020 avec le CRESS (Centre de Recherche et d'Education Sport et Santé) concernant l'impact des programmes éducatifs fédéraux sur la construction de nos jeunes. Le programme de recherches sera reconduit par la FFF à destination des pôles, centres de formation notamment.

La présidente de la commission fait remarquer la transversalité des projets entre les différents comités et propose que les comités se partagent leurs comptes rendus respectifs.

2. Comité Politiques environnementales

Charlotte Logeais prend la parole et informe les membres de la commission que la prochaine réunion de travail du comité des Politiques environnementales aura lieu le 26 mai. Elle présente ensuite les projets actuels :

- La sensibilisation et la formation des différents publics sur les enjeux environnementaux de la pratique du football pour stimuler le passage à l'action. Elle précise la mise en œuvre d'un parcours de sensibilisation événementielle avec les associations partenaires lors d'événements FFF ou des matchs des Equipes de France. Un parcours de formation à destination des encadrants, réalisé en collaboration avec l'IEFF, Very up et les associations, est également en cours d'élaboration.
- La collecte de ballon usagés : une expérimentation menée avec le soutien du district de la Moselle, la Ligue Grand Est et Intersport a été lancée en avril 2025.
- Des actions mises en œuvre à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement le 5 juin 2025 (e-learning, mise à jour du site internet fff.fr sur l'empreinte carbone de la FFF, appel à mobilisation des clubs amateurs, etc).

Amel Bouzoura réaffirme la volonté de valider la stratégie environnementale au prochain COMEX du 13 juin.



3. Comité Mixité et féminisation

La directrice de l'Engagement prend la parole et présente les ambitions du plan 500 000 licenciées d'ici 2028 et informe les membres qu'il leur sera partagé.

Elisabeth Bougeard Tournon, présente le dispositif Toutes foot, un appel à projet qui embarque toutes les instances sur les sujets de féminisation du football en matière de pratique et de place des femmes notamment dans la gouvernance. Il s'agit d'un projet mené en collaboration avec la direction technique nationale afin d'accompagner la structuration et le développement de la pratique. Elle annonce que cette 3^{ème} édition de Toutes Foot affiche un record avec plus de 2 400 projets déposés. Pour la saison prochaine, elle espère une passerelle vers le mouvement scolaire afin que l'appel à projet soit pris en main dans les écoles.

A son tour, Pascale Evain informe les membres de la commission que le comité mixité et féminisation s'est réuni une première fois le 16 avril. Le comité s'appuiera sur l'expertise de chacun en tenant compte du constat que malgré la progression depuis 10 ans de la féminisation du football, un fléchissement est observé. Pour faire avancer la place et le rôle des femmes dans le football, le plan 500 000 licenciées va donner l'élan nécessaire aux thématiques prioritaires telles que l'objectif de la parité dans les comités directeurs en 2028 au sein des ligues, l'éducation à l'égalité, la lutte contre les stéréotypes, tout en favorisant l'émergence des femmes dans la gouvernance en leur proposant un accompagnement sur-mesure. A date, 171 femmes se sont déjà engagées dans les programmes d'accompagnement de dirigeantes. Pour structurer et animer ce réseau de femmes, la FFF se fera accompagner par une association partenaire. Pascale Evain fait remarquer que la parité dans les ligues et les districts n'est pas encore atteinte, et que l'objectif de 25% affiché lors du précédent mandat n'est pas atteint partout. Elle indique aussi que les femmes sont souvent engagées dans l'évènementiel ou dans les commissions sur le football féminin seulement.

Amel Bouzoura relève qu'il est difficile d'obtenir les données exactes sur le nombre et la fonction des femmes dans les commissions à cause de la mauvaise remontée des informations dans Foot 2000. Hélène Schrub souligne que le collège des présidents de ligues pourrait transmettre ces informations.

Pascale Evain souligne la difficulté d'aller chercher les femmes et de leur faire prendre une licence. Beaucoup de femmes n'ont pas de licence à cause d'un sentiment de non-appartenance ou d'un frein culturel lors de leur arrivée dans le football, il y a un travail à réaliser auprès des plus jeunes notamment avec le Programme Educatif Fédéral.

V. Stratégie de la FFF en matière de solidarité

Amel Bouzoura accueille le cabinet Jungle Coop représenté par Jeanne Brétécher et présente le travail réalisé en collaboration avec la FFF et la direction de l'engagement avec Matthieu Robert, responsable du service engagement citoyen, social et solidaire.



Amel Bouzoura, Matthieu Robert et Jeanne Brétécher présentent le travail réalisé sur la stratégie de la Fédération en matière de solidarité.

1. Objectifs

L'objectif de la mission confiée à JungleCoop est d'appuyer la FFF pour concevoir une stratégie de solidarité lisible, cohérente et partagée pour la FFF afin de répondre à l'enjeu de repositionnement de la stratégie d'engagement solidaire en cohérence avec le plan d'engagement sociétal. Il s'agit également de pouvoir répondre de manière rationnelle, transparente et lisible aux multiples sollicitations reçues par la FFF pour soutenir des causes diverses selon des modalités différentes (dons de places, coup d'envoi, mobilisation de joueuses et joueurs des équipes de France, etc.).

Présentation du diagnostic

Pour effectuer un diagnostic, plusieurs étapes ont été suivies :

- Un benchmark auprès de différents acteurs du sport (comparatifs des chiffres clés, causes prioritaires, publics cibles)
- Des enquêtes auprès des clubs lieux de vie ainsi que des entretiens

Le diagnostic a permis d'établir un panorama des actions déjà réalisées et des attentes ainsi que d'établir une prise de conscience sur la diversité des publics touchés.

2. Recommandations stratégie solidaire

Plusieurs causes ont été identifiées comme prioritaires :

- Permettre à tous d'accéder à la santé physique...
- ... et améliorer l'offre et l'accès aux soins en santé mentale
- La lutte contre la précarité alimentaire
- Développer les pratiques de socio sport de manière transverse.

Avec des publics cibles identifiés :

- Les familles en grande précarité
- Les jeunes
- Les femmes
- Les personnes socialement isolées

Jungle Coop met en avant la double opportunité pour la FFF et les causes soutenues à travers cette stratégie : renforcer la marque et la cohésion sociale en incarnant les valeurs du football dans les territoires ; mutualiser l'impact et s'appuyer sur l'ensemble des parties prenantes pour porter les causes.

3. Quelle méthode pour déployer la stratégie solidaire ?

Jungle Coop avance trois leviers de soutien possibles sur lesquels la Commission doit se prononcer.

- Un budget socle dédié fixe par cycle pluriannuel
- Un co-financement complémentaire par différents publics (spectateur, sponsors, membres des clubs, joueurs et joueuses des équipes de France) et selon différentes options.



- Des compléments en « nature » au niveau fédéral et/ou territorial.

La commission est également appelée à se prononcer sur le mode et les critères de sélection d'une ou plusieurs cause(s) et association(s). Les modes de sélection proposés sont les suivants :

- Scénario 1 : négociation de gré à gré
- Scénario 2 : pré-sélection par la direction de l'Engagement et appel à projets restreint sur envoi d'un cahier des charges
- Scénario 3 : grand appel à projet public sur une ou deux causes tous les 2 ans.

Avec la présence dans tous les scénarios d'un comité multi parties prenantes.

4. Temps d'échanges.

La présentation se termine par un temps d'échanges. Amel Bouzoura remercie Jeanne Brétécher et Matthieu Robert et invite les membres de la commission à réagir.

Jungle Coop précise que l'opportunité pour la FFF est de créer du lien et d'avoir un impact durable de l'engagement solidaire. Les entretiens ont fait émerger le souhait de s'appuyer sur la caisse de résonance de la FFF, dans un contexte où les associations manquent de visibilité.

Véronique Lainé, trésorière générale de la FFF, souhaite revenir l'une des causes priorisées, l'amélioration de l'offre et de l'accès aux soins en santé mentale. Madame Brétécher explique qu'il s'agit de sortir du périmètre d'impact des actions de la FFF et d'agir en complémentarité. Par exemple, ouvrir le club à l'accueil de consultations médicales.

Hélène Schrub intervient pour préciser que l'engagement solidaire de la FFF doit se diriger vers un champ d'action particulier avec un périmètre précis. Ensuite, les modalités de soutien financier pourront être précisées : financement direct par la FFF, organisation de levées de fonds ou soutien à des manifestations permettant le don. Cependant, elle relève une confusion dans les quatre causes mentionnées. Les trois premières sont exogènes à la fédération et la 4^{ème} met à contribution les clubs, ce qui provoque une illisibilité dans la stratégie fédérale.

Jungle Coop propose deux formulations synthétiques : l'accès à la santé pour toutes et tous et la lutte contre la précarité alimentaire.

Amel Bouzoura reprend la parole et indique que le soutien à AFM téléthon est un impondérable, c'est un pilier dans la stratégie solidaire. Elle s'interroge sur l'ouverture à deux autres causes avec l'enjeu d'avoir une stratégie lisible et appropriable par les clubs. Selon la directrice de l'Engagement, l'accès à la santé physique est assez générique et la lutte contre la précarité alimentaire est une cause concrète. Elle propose que ces deux causes viennent compléter le Téléthon ou que ce dernier s'intègre directement dans la cause santé.

Des échanges autour de la notion de sport-santé s'installent et les membres de la commission réfléchissent à l'intégration et la compréhension de cette notion par les clubs dans la mise en œuvre d'actions solidaires.



Béatrice Clavel Inzirillo souligne l'importance de la cohérence et de la lisibilité dans le discours et dans les actions. Elle recommande de cibler peu d'associations partenaires et que les critères de sélection correspondent aux valeurs affichées par la FFF et aux axes du plan d'engagement fédéral. De plus, elle fait le lien avec la pédagogie entourant les actions solidaires : pour construire des compétences citoyennes, les enfants doivent s'appuyer sur une expérience dans leur club. Également, elle recommande que le mode de sélection, si c'est un appel à projets, ne soit pas trop ouvert. Le handicap, le secours populaire et le téléthon sont un triangle complet et cohérent permettant de rebondir sur les axes du plan et les valeurs de la FFF.

Pascal Rigo, rebondit et indique qu'avant de savoir à qui est allouée l'aide financière, il faut s'interroger sur son montant et la méthode de distribution. Il faut proposer des initiatives claires et précises pour avoir davantage d'impact et d'acteurs mobilisés. Il insiste sur la notion de ruissellement sur les territoires et de pérennité des actions solidaires.

Patrick Pion intervient et rapporte que lorsque les dispositifs de solidarité sont mis en place, ils n'engagent pas les acteurs à être dans un élan solidaire. L'objectif est de choisir une cause qui impacte tous les clubs et de développer l'éducation de la solidarité au quotidien, alors qu'aujourd'hui les clubs ont leurs habitudes.

Hélène Schrub rappelle l'essentiel : avant de mettre en œuvre et de se questionner sur l'aspect financier, il faut d'abord choisir 1, 2 ou 3 causes. Au sein de chaque cause, il faut choisir une ou deux associations partenaires. La FFF peut et doit permettre de soutenir plusieurs causes et de ne pas en favoriser une plus qu'une autre. Elle conclut sur les deux causes qui ressortent des débats :

- La santé sous toutes ses formes
- La lutte contre la précarité alimentaire

Amel Bouzoura tient à rappeler qu'en plus de la contribution financière, la mise à disposition des actifs de la FFF est un argument puissant pour une association. Le soutien va au-delà du numéraire et pourrait aller jusqu'à la mobilisation des joueuses et joueurs par exemple.

Pierre Guibert intervient à son tour et souligne que la majorité des membres est favorable à ce que la cause téléthon soit intégrée dans la thématique de la santé et que les clubs et les ligues sont déjà sensibilisés et mobilisés autour de celle-ci, tout comme pour la précarité alimentaire. Pour lui, « soutenir la santé » c'est enfoncer une porte ouverte alors que l'utilisation du terme « précarité » est plus adapté en comparaison. Delphine Benoit, consultante en stratégie et opérations RSE, souligne que lorsqu'on évoque la cause « santé », on pense à l'idée d'accès du soin, de précarité alimentaire... Ces causes sont complémentaires avec le plan d'action fédéral. L'engagement sur la santé et le soin peut nous amener vers des publics différents et il y a une réelle attente de la société civile concernant un engagement assumé sur ces sujets.

Catherine Moyon de Baecque partage son idée de profiter de l'impulsion du plan 500 000 licenciées et de prévoir à cette occasion une action plus ciblée sur les femmes et les jeunes filles.



Amel Bouzoura et Pascale Evain confirment leur intérêt de mettre en place des actions ciblées sur l'accès aux soins des femmes par exemple. JB Moles émet un point d'alerte à ne pas être discriminant vis-à-vis des hommes.

Patrick Pion, Amel Bouzoura et Hélène Schrub s'interrogent sur la double entrée « causes et publics ». La présidente rappelle aussi que le plan d'engagement et la stratégie de solidarité sont complémentaires. Elle revient sur le choix des publics et des causes sur lesquels la commission doit se prononcer et synthétise : Les publics cibles sont : les familles en grande précarité, les enfants et les jeunes et les personnes socialement isolées dont les femmes font parties.

Les causes priorisées sont :

- La lutte contre la précarité alimentaire
- La cause de la santé doit être affinée pour être davantage mobilisatrice. Le téléthon doit être intégré à cette cause.

Ensuite, la présidente revient sur les modalités de sélection des causes et avance que le scénario 2 semble le plus favorable. Il s'agit d'une pré sélection effectuée par la direction de l'Engagement en premier lieu et de la Commission en second lieu selon un appel à projet restreint basé sur un cahier des charges. Le COMEX devra valider la méthode de sélection.

L'ensemble des membres de la Commission Fédérale de l'Engagement est favorable aux publics, causes et modalités de sélection présentés et retenus en conclusion par Hélène Schrub. La présidente appelle les membres à lui faire part de leur intérêt à participer au comité de sélection des causes et associations soutenues.

VI. Calendrier

Hélène Schrub propose de fixer les prochains rendez-vous de la Commission.

- Une Commission en visioconférence le 16 juillet à 9h – à confirmer
- Une Commission en présentiel le 30 septembre à 10h – validé.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 13h.

